

CC 96 07 740 D

08-déc-2025

Destinataire
PROD'TVOIRE

Chèque : 346 566

Banque :

BICICI

Veillez trouver ci-joint le règlement correspondant au détail ci-dessous.

N° AERIA	Journal	Date de votre facture ou avoir	Référence de votre facture ou avoir	Observations	MONTANT
	610	01-déc-2025	Prof N°1	Avance 70%	637 000

Série : B91 Chèque N° 0346566



BICICI

La banque en toute confiance

CFA 637.0000

Payez contre ce chèque **NON-ENDOSSABLE**
Sauf à l'ordre d'une banque ou d'un établissement assimilé

à l'ordre de

PROD'IVOIRE SARU

FCFA

637. $\text{O}=\text{O}=\text{N}$

PAYABLE À

12 AGENCE TREICHVILLE
09 BVD. DE MARSEILLE
25 01 BP 1298 TEL : 27 20 24 24 24
ABIDJAN

CI006 01561 011106780003 09

AEROPORT INTERNATIONAL D'ABIDJAN
AEROPORT INTERNATIONAL FELIX
HOUPHOUET BOIGNY D'ABIDJAN

à Abidjan le 08/12/25

Signature(s)

[illegible]

Montant total à régler ou à reporter page suivante le cas échéant

637 000

Date : 01/12/2023 Fournisseur : PROD INDIRE

Délai de livraison : Lieu de livraison :

Conditions de règlement : 60 jours fin de mois, le 05 du mois suivant. Le délai de règlement prend effet à compter de la date de réception de la facture chez AERIA au bureau courrier.

[illegible]

AFFECTATION :

MONTANT
TOTAL HT

Signataire habilité (Nom et prénom)

Cachet AERIA obligatoire

Signataire habilité (Nom et prénom)

01 DEC 2025

Veuillez lire attentivement les obligations inscrites au dos du présent bon de commande.

- L'exemplaire blanc du bon de commande est à joindre à la facture du fournisseur adressée à AERIA.
- L'exemplaire rose est à conserver par le fournisseur.